

Accueil / Economie / Agriculture

Le 47 protégé de la grêle grâce à la Chambre d'agriculture et les bénévoles

ABONNÉS 



Agriculteurs, élus et membres de la Chambre d'agriculture autour du diffuseur installé sur l'EARL de Galy à Allez-et-Cazeneuve. / DDM



Agriculture, Intempéries, Lot-et-Garonne

Publié le 06/07/2023 à 18:01 , mis à jour à 19:08

Fredéric Pascaud

En visitant les exploitations agricoles du département, on trouve d'étranges appareils : des diffuseurs d'une solution acétonique avec 1 % d'iodure d'argent dans les cours.

Lors d'une récente visite d'élus de la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) à Allez-et-Cazeneuve de l'EARL de Galy de Carole Crozat et son époux Frédéric Bouyé, l'attention de toutes et tous a été portée sur un dispositif anti-grêle installé sur place. Carole Crozat, maintenant Bouyé, donne quelques explications. « Attention, c'est n'est pas un canon contre la grêle, mais un diffuseur d'une solution acétonique contenant 1 % d'iodure d'argent. C'est une protection naturelle contre la formation de grêlons lors des orages ».